

Le Collège de France, à Paris, le 1<sup>er</sup> février 2025. SEBASTIEN DUPUY / AFP

Pourquoi un colloque universitaire consacré à la Palestine a-t-il été annulé au Collège de France ? La question est posée après la décision prise par l'administrateur de l'établissement de déprogrammer un événement intitulé « La Palestine et l'Europe : poids du passé et dynamiques contemporaines », qui devait se tenir jeudi 13 et vendredi 14 novembre, coorganisé par l'historien Henry Laurens et le Centre arabe de recherches et d'études politiques de Paris (Carep Paris).

Les motivations ayant conduit à cette décision radicale – du jamais-vu depuis le Second Empire, quand le cours d'Ernest Renan fut « suspendu jusqu'à nouvel ordre » par l'empereur Napoléon III, le 26 février 1862 – interpellent dans leur enchaînement. A en croire Thomas Römer, l'administrateur du Collège de France, elle s'est imposée « en réaction à la polémique entourant la tenue » de l'événement.

La « polémique » a démarré avec un article du Point, publié le 7 novembre. Sous le titre « Un colloque propalestinien à haut risque », le média formule l'hypothèse de « deux journées à tendance pro-Hamas ». La liste des intervenants « ne laiss[ant] aucune place au doute », « le colloque sera propalestinien, antisioniste et décolonial », décrète l'hebdomadaire. La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra), interrogée, y voit même un cas d'« entrisme pur et simple ».

#### « Foire antisioniste »

Dès sa parution, l'article est posté sur X par la Licra, qui annonce « saisir » le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, car il s'agit d'un « colloque antisioniste » et d'un « dévoiement » du Collège de France. Le 8 novembre, sur Europe 1, la vice-présidente de la ligue, l'avocate Galina Elbaz, décrit les intervenants comme des « personnalités très sulfureuses qui ont toutes eu des prises de position qui flirtaient avec l'apologie du terrorisme ». Une « foire antisioniste » où se seraient retrouvés « défenseurs du Hamas, militants de BDS [Boycott Désinvestissement Sanctions], éditorialistes d'Al-Jazira », insiste la Licra.

Ces accusations, qui insistent sur le financement du Carep par des fonds qataris et l'accusent d'œuvrer en sous-main pour les Frères musulmans, indignent Salam Kawakibi, le directeur exécutif du centre de recherche. « Nous ne sommes ni des agents du Qatar ni des Frères musulmans, déclare-t-il. Nous sommes financés par un fonds privé et nous dépendons de l'Arab Center for Policy Studies, le plus prestigieux think tank arabe basé à Doha et qui compte des antennes à Washington, Beyrouth, Amman, Tunis, Madrid et Paris. » Le fondateur du centre, Azmi Bishara, vient plutôt de la gauche laïque. Le conseil d'orientation du Carep Paris est dirigé par Denis Bauchard, un diplomate respecté à la retraite, ayant été ambassadeur, notamment en Jordanie et au Canada.

Le Carep a également été accusé par Le JDD d'avoir choisi à dessein le 13 novembre, qui coïncide avec le 10<sup>e</sup> anniversaire des attentats du Bataclan et des terrasses, à Paris, et du Stade de France, à Saint-Denis (Seine-saint-Denis). La date a, en réalité, été proposée par l'administration du Collège de France.

Dans un communiqué annonçant l'annulation de l'événement, dimanche 9 novembre, Thomas Römer a tenu à rappeler la « stricte neutralité de l'établissement au regard des questions de nature politique ou idéologique ». En tant que « responsable de la sécurité des biens et des personnes, ainsi que de la sévérité des événements », il explique, par ailleurs, n'avoir d'autre choix que de renoncer « face à la polémique, mais aussi aux risques qui se manifestent autour de ce colloque ».

Le Collège de France a indiqué au Monde, mardi 11 novembre, que le colloque « ne contrevenait pas aux règles générales en matière de liberté académique », mais a souligné que « la question de la pluralité des analyses a été publiquement mise en cause par différents acteurs », ce qui aurait suffi à compromettre la tenue de l'événement. « La violence des mises en cause sur les réseaux sociaux nous a fait craindre des risques liés à d'éventuels débordements aux abords et au sein de l'amphithéâtre », ajoute-t-on.

Henry Laurens, coorganisateur du colloque au titre du Collège de France, est l'historien français le plus reconnu sur le Proche-Orient. Contacté par *Le Monde*, il a souhaité s'en tenir à son « devoir de réserve et aux strictes règles de la collégialité ». Des proches le disent très affecté par les accusations d'antisémitisme portées par plusieurs polémistes. Une source interne au Collège de France estime que « l'annulation du colloque est désastreuse : elle a causé plus de bruit et de dommages que n'en aurait causé sa tenue ».

« Tout cela est assez emblématique de ce qui se passe dans le monde académique avec des approches très orientées, un regard très militant sur la question du Proche-Orient », juge, à l'inverse, Yonathan Arfi, le président du Conseil représentatif des juifs de France, qui se félicite que le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche se soit « largement fait écho du fait que cela dépassait le cadre usuel pour la recherche publique ». Dès l'annonce de l'annulation du colloque, dans un tweet, le ministre, Philippe Baptiste, a en effet salué une « décision responsable d'une institution qui doit symboliser l'excellence du savoir (...) et, pour cela, être le lieu du débat dans toute sa pluralité, ouvert à tous les courants de pensée ».

« Vive polémique » et railleries

M. Baptiste n'a pas été un simple spectateur dans cette affaire. Au lendemain de la publication de l'article du *Point*, il a adressé une lettre à l'administrateur du Collège de France, que *Le Monde* s'est procurée. Dès les premières lignes, M. Baptiste considère que ce colloque fait l'objet d'une « vive polémique ». « Sans préjuger des propos qui seront effectivement tenus, je ne peux que constater, à la lecture du programme, un parti pris sur un sujet délicat et fortement polémique », acte-t-il. Avant de mettre en garde M. Römer : « Au vu de ce programme, je doute que vous soyez en mesure de garantir un débat où le pluralisme des idées puisse pleinement s'exprimer. »

Conscient que son statut de ministre « dans un Etat de droit » lui interdit d'empêcher la tenue d'une manifestation scientifique, Philippe Baptiste poursuit d'une phrase sibylline : « C'est mon rôle de le faire respecter [le code de l'éducation et le principe de liberté académique], et ce y compris dans le contexte de ce colloque, bien que je sois personnellement en profond désaccord avec l'angle retenu par celui-ci. »

L'entourage du ministre assure au *Monde* que « c'est la décision exclusive du Collège de France que de choisir d'annuler le colloque » et qu'il n'y a eu « aucune pression » exercée par M. Baptiste. « Un événement comme celui-ci, avec la visibilité qu'il avait acquise au fil des jours, était porteur de risques de troubles à l'ordre public », justifie-t-on sans préciser sous quelle forme auraient pu avoir lieu ces troubles. C'est par « un écosystème de chercheurs, dont certains se sont émus du programme », ajoute-t-on, que le ministre a été informé, le 6 novembre, de la tenue de ce colloque.

Selon nos informations, un groupe d'universitaires appelé « réseau de recherche sur le racisme et l'antisémitisme », structure fédérative associant huit universités et des associations dont la Licra, a produit de nombreux échanges entre les 8 et 10 novembre. Dans cette boucle qui compte des dizaines de membres de sensibilité plutôt pro-israélienne, on affirme que « certains collègues ont lâché la rampe et ne font plus aucune distinction entre leur expertise scientifique et leur militantisme », qu'ils ont « pris l'habitude de se servir de leurs diplômes et de l'autorité morale qui en émane pour faire passer ce qui est tout bonnement de l'ordre de la propagande [propalestinienne] ».

On y évoque aussi la nécessité de prendre des « mesures coercitives pour les faire rentrer dans le cadre ». Enfin, on y raille le débat de clôture du colloque du Carep, qui prévoyait des prises de parole de l'ancien chef de la diplomatie française Dominique de Villepin, de la rapporteuse spéciale des Nations unies sur les territoires palestiniens occupés, Francesca Albanese, et de l'ex-haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères, Josep Borrell.

« Accablant »

Historienne et politiste, directrice de recherche au CNRS, Stéphanie Latte Abdallah devait intervenir au cours de l'une des tables rondes sur « Le sionisme comme projet européen d'expansion coloniale ».

Elle confie être « choquée » par cette annulation et balaie tout caractère univoque dans les exposés prévus. « Il s'agit d'un colloque qui a un sujet scientifique, la Palestine et l'Europe, et des intervenants qui sont les meilleurs spécialistes de cette question, explique-t-elle. Les choix scientifiques relèvent des libertés académiques et non de la décision d'un ministre. En revanche, quand un colloque clairement politique est organisé au Sénat, le 10 novembre, par l'organisation israélienne Elnet, financée par le gouvernement de Nétanyahou, cela ne semble poser de problème à personne. » Un autre intervenant, qui préfère garder l'anonymat, ironise : « Faudra-t-il aussi, à chaque colloque sur Israël, inviter un chercheur présentant le point de vue palestinien ? »

Quant au panel de clôture, « il était bien séparé de la dimension purement scientifique », précise Mme Latte Abdallah. « Faire intervenir Dominique de Villepin, Josep Borrell et Francesca Albanese était un acte conclusif politico-diplomatique, centré sur des questions de droit international par des figures qui le portent, en plein génocide, dans un contexte où il nous oblige plus encore », décrit-elle en soulignant que « tout se passe comme si, au lieu de faire respecter le droit international, il était au contraire devenu une cible et quelque chose de dangereux ».

Parmi les universitaires, plusieurs dénoncent une censure. D'après le politiste Fabien Jobard, directeur de recherches au CNRS et membre de l'Observatoire des atteintes à la liberté académique, « tout cela est vraiment accablant ». « Le ministre a dérogé au principe de respect de la liberté académique, et il le sait. Dans un même courrier, le ministre dit qu'il est le garant de la liberté académique, mais qu'il se garde d'agir pour la garantir. »

Alors que le colloque était programmé depuis plusieurs mois, les organisateurs s'étonnent d'un tel revirement. « Sous couvert de garantir la scientificité, le ministre justifie ainsi une intervention politique dans le champ de la recherche, en contradiction avec sa mission première : protéger la liberté académique », écrivent dans un communiqué, le 10 novembre, les responsables de la chaire d'histoire contemporaine du monde arabe du Collège de France et le Carep.

#### Appel à la démission

Cette annulation va « créer un précédent dangereux : il suffira désormais d'un article polémique ou d'un tweet ministériel pour censurer un colloque jugé "sensible". Accuser ces chercheurs d'antisémitisme ou de militarisme revient à disqualifier sans fondement leurs travaux, pourtant validés par leurs pairs et publiés dans les revues scientifiques les plus prestigieuses, alertent-ils. La recherche n'a pas vocation à être équilibrée politiquement : elle doit reposer sur la compétence, la méthode et la probité intellectuelle. »

« C'est le ministre qui a transformé ce colloque en événement politique, et c'est une première, observe l'une des intervenantes, qui souhaite taire son nom. Cela brouille toute possibilité d'une réflexion scientifique, équitable et compréhensive. On voit monter ce côté trumpiste, c'est comme une restriction de notre périmètre de recherche, alors même qu'il y a une énorme incompréhension du conflit et un manque de culture générale et de connaissance de l'histoire. »

L'association France Universités, qui réunit les chefs d'établissement, indique avoir découvert « avec stupeur » cette annulation. Dans un communiqué daté du 10 novembre, elle exprime son incompréhension et une « vive inquiétude » à l'égard des libertés académiques. Près d'un millier de chercheurs, enseignants, étudiants ont signé une pétition dénonçant « la volonté délibérée d'empêcher la recherche académique sur Israël-Palestine, dès lors qu'elle contrevient aux cadres intellectuels portés par les soutiens à la politique israélienne », qu'ils jugent « extrêmement préoccupante ». Demandant une « réponse à la hauteur des enjeux », ils appellent à la démission de Philippe Baptiste.